

**ESPACE et les 8 critères de l'action communautaire autonome**

1. **Être un organisme sans but lucratif**
* ESPACE est constitué en personne morale à des fins non lucratives, selon la troisième partie de la loi sur les compagnies du Québec.
* Pourquoi un organisme sans but lucratif (OSBL)? Parce qu'ESPACE ne recherche pas le profit, mais le bien-être de sa communauté et parce que l'organisme a le souci de la transparence et de la démocratie.
1. **Être un organisme enraciné dans sa communauté**
* ESPACE invite les membres de la collectivité à s’associer à sa mission et son développement en devenant membre de l'organisme et en participant aux assemblées générales.
* Les membres de la collectivité s'associent à la mission d'ESPACE de telle sorte que, par exemple, les conseils d'établissement des écoles et les conseils d'administration des CPE priorisent la prévention de la violence faite aux enfants en invitant ESPACE à agir dans leur établissement.
* De plus, ESPACE permet à des citoyennes et des citoyens de s'impliquer au sein de sa Collective et de comités de travail.
* Les membres de l'organisme sont informés des activités d'ESPACE et sont invités à participer à des actions collectives.
* Avec la collaboration des milieux (garderies, CPE, milieux de garde familiaux, écoles primaires et autres), ESPACE mobilise les citoyens et le personnel éducatif de ces milieux afin qu'ils s'impliquent dans la prévention de la violence faite aux enfants.
* ESPACE agit directement dans les milieux de vie des enfants de la communauté.
* ESPACE travaille en concertation et exerce des collaborations avec les ressources communautaires et institutionnelles de sa communauté en participant à des tables de concertation, et en contribuant à des projets ainsi qu’à la détermination des besoins et à la planification d’actions communes.
* ESPACE collabore avec la Direction de la protection de la jeunesse, les corps policiers et les ressources communautaires pour assurer la sécurité et le bien-être d'enfants.
* ESPACE manifeste sa présence, quand sa mission s’y prête, en offrant ses services et son expertise, lorsque sa communauté est touchée par des événements en lien avec la violence faite aux enfants, soit par de l'écoute téléphonique ou par des réactions à l'actualité.
* ESPACE est actif au sein de sa communauté et s’engage à l’amélioration du tissu social en favorisant la création de réseaux d’entraide.
* ESPACE est présent sur les réseaux sociaux et dans les médias afin de rejoindre la population.
* La venue d’ESPACE s’inscrit dans une démarche volontaire et mobilisatrice des milieux de vie.
1. **Avoir une vie associative et démocratique**
* ESPACE invite les citoyennes et les citoyens à devenir membres et à participer aux assemblées générales.
* L’adhésion à ESPACE est libre aux personnes qui se sentent concernées.
* ESPACE respectent sa charte, ses règlements généraux ainsi que ses autres procédures adoptées démocratiquement et, si besoin, il voit à leur mise à jour régulièrement. Lors de la prise de décision, ESPACE vérifie que ces dernières respectent ses règles internes.
* ESPACE fonctionne avec un modèle de gestion collective plutôt que hiérarchique. Cela favorise les rapports égalitaires et des décisions par consensus. La coopération et l’expression du point de vue de chaque personne est favorisée par ce mode de fonctionnement.
* La Collective est composée de membres de la communauté, membres qui sont élus démocratiquement. La Collective se rencontre plusieurs fois par année selon ses règlement généraux.
* Les travailleuses et travailleurs sont bien informés des décisions prises par la Collective.
* Lors de l'assemblée générale annuelle, les membres d'ESPACE peuvent constater que la Collective fait preuve d’une gestion transparente au regard de sa planification annuelle, de l’adoption des orientations et des choix budgétaires.
* Les membres d'ESPACE sont invités à participer à des comités de travail ou à faire d'autres tâches bénévoles.
* ESPACE transmet régulièrement de l'information à ses membres.
* La communauté est consultée sur les activités d'ESPACE, notamment à travers les questionnaires d'évaluation remplis par les participantes et participants à nos ateliers. Les réponses reçues à travers ces évaluations permettent de continuer à adapter nos activités aux besoins de la communauté.
* ESPACE met en place des moyens de reconnaissance pour ces militantes, militants et bénévoles.
* ESPACE offre des activités d’éducation populaire et de formation à ses membres.
1. **Être autonome de mission, de pratiques, d’approches et d’orientations**
* Les membres d'ESPACE définissent eux-mêmes la mission et les orientations de l’organisme, indépendamment des programmes du réseau public et des politiques et priorités de l’État.
* Les membres d'ESPACE prennent leurs décisions au sein d’instances démocratiques telles que l'Assemblée générale et les rencontres de Collective.
* Comme ESPACE participe à la vie associative du Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ), il est partie prenante et solidaire des décisions de son regroupement. Celui-ci prend des décisions avec l'ensemble des organismes ESPACE dans le cadre d’une approche consensuelle et démocratique. Le ROEQ voit à l'actualisation du programme éducatif ESPACE et au développement d'outils en prévention de la violence faite aux enfants utilisés par tous les organismes ESPACE.
* Les décisions d'ESPACE sont prises de façon démocratique par sa Collective et ses membres, ce qui signifie que les services et les activités d'ESPACE répondent à ses objectifs d’action communautaire autonome et non, à des orientations ministérielles.
* ESPACE définit lui-même les règles et les normes qui encadrent la conduite de ses actions.
1. **Avoir été constitué à l’initiative des gens de la communauté**
* ESPACE fut constitué par des citoyennes et des citoyens de la région qui désiraient agir pour prévenir la violence faite aux enfants dans leur communauté.
* La mission et les mandats d'ESPACE ne relèvent pas, ne lui sont pas dictés ou imposés par une loi spéciale, un règlement, un objectif d’une instance ou d’un programme gouvernemental.
* La mission d'ESPACE a été déterminée à l’origine par ses membres fondatrices.
* Ce sontles membres actuelles d'ESPACE qui ont le pouvoir de modifier la mission de l’organisme.
* Les orientations d'ESPACE sont définis démocratiquement par ses membres à travers sa Collective et son Assemblée générale.
1. **Avoir une mission qui favorise la transformation sociale**
* La mission d'ESPACE est de permettre aux enfants de vivre une enfance sans violence. Pour prévenir la violence, ESPACE agit sur les causes sociales et structurelles à l'origine de cette problématique, comme les inégalités de pouvoir. En ce sens, ESPACE favorise des rapports égalitaires entre les travailleuses et travailleurs de l'organisme, ses militantes et militants, ainsi qu'avec les participantes et participants aux activités.
* ESPACE met en place des stratégies qui mobilisent les enfants et les adultes de leur entourage dans la lutte contre la violence faite aux enfants par le développement du pouvoir d’agir.
* Avec une analyse féministe et communautaire, les activités d'ESPACE sont principalement axées sur la sensibilisation, l'information et l'éducation pour lutter contre la violence faite aux enfants et promouvoir des rapports égalitaires ainsi que le respect des droits de chacune et chacun.
* Les droits fondamentaux des enfants, et le respect de ceux-ci, sont à la base des ateliers qui leur sont offerts dans leurs milieux de vie.
* Les activités d’ESPACE permettent de développer des stratégies pour contrer les facteurs de vulnérabilité des enfants.
* ESPACE s'implique aussi sur des questions d'ordre sociétal et prend position sur divers enjeux sociaux, tels que la sexualisation précoce des enfants, la pauvreté, etc.
* À travers ses ateliers, ESPACE mobilise les citoyennes et les citoyens des communautés pour qu'elles-ils puissent prévenir la violence faite aux enfants. Les ateliers d'ESPACE visent à augmenter le pouvoir d'agir des enfants, des parents, du personnel éducatifs et des citoyennes et citoyens de la communauté.
* ESPACE développe l’esprit et l’analyse critique face aux rapports adultes-enfants, met de l’avant la coopération entre les personne plutôt que la compétition et propose un fonctionnement non-hiérarchique.
* ESPACE encourage et soutient toute initiative des communautés visant la prévention de la violence faite aux enfants, telle que la mise en place de comités.
* ESPACE est en mesure de constater les besoins des différents milieux de vie en matière de prévention de la violence faite aux enfants. C'est pourquoi, ESPACE participe à actualiser régulièrement les ateliers du programme ESPACE.
* ESPACE offre ses activités gratuitement dans les milieux de vie des enfants, afin d’assurer l’accessibilité à tous.
* ESPACE s'implique et participe régulièrement à des actions visant une plus grande justice sociale.
* ESPACE intervient publiquement dans les médias (traditionnels et sociaux) pour sensibiliser, informer et conscientiser la population à la problématique de la violence faite aux enfants et aux droits des enfants.
1. **L’organisme a des pratiques citoyennes et une approche globale**
* L’approche d'ESPACE comporte une importante dimension collective car lorsque l'organisme sensibilise un milieu, il rencontre toutes les personnes de ce milieu. Par exemple, lorsque qu'ESPACE visite une école, il offre des ateliers au personnel enseignant, au personnel du service de garde, aux autres membres du personnel éducatif, aux parents et à toutes les classes d'enfants, de la maternelle à la sixième année. C'est alors toute une communauté qui est mobilisée dans la prévention de la violence faite aux enfants.
* Pour ESPACE, les enfants sont des citoyennes et des citoyens à part entière, qui ne sont pas que l’avenir de la société, mais aussi son présent.
* L’analyse et la compréhension de la violence d’ESPACE amènent à aborder la prévention de façon globale, donc en traitant de toutes les formes de violence. Traiter une seule facette de violence à la fois ne permet pas de faire les liens avec les autres facettes qui ne sont, en somme, qu’une façon différente d’exprimer la domination. ESPACE parle de la violence entre enfants, mais aussi de celle des adultes à l’égard des enfants.
* Les stratégies de prévention d’ESPACE questionnent les inégalités de pouvoir entre les personnes. ESPACE travaille pour que les relations interpersonnelles soient basées sur le respect, l’égalité des droits, exemptes d’abus de pouvoir et de discrimination.
* Le travail de sensibilisation et de mobilisation des communautés fait par ESPACE, via le milieu de vie des enfants, s’inscrit dans une perspective de changement social, essentiel afin d’éliminer la violence ou, du moins, faire que les milieux de vie deviennent minés pour les agresseurs. Pour ce faire, ESPACE sensibilise l'ensemble d'un milieu de vie. Ainsi, toutes les personnes qui y sont impliquées ont une analyse commune et développent leur esprit critique ainsi que des réseaux d'entraide pour prévenir la violence.
* ESPACE a une structure de travail et un fonctionnement en Collective, ce qui signifie qu'il véhicule des façons de faire démocratiques et non-hiérarchiques, en diminuant les rapports de pouvoir entre les travailleuses-travailleurs, les militantes-militants et avec les membres de la communauté.
* À travers ses ateliers, ESPACE analyse avec les participantes et les participants les causes sociales de la violence et ce qui rend les enfants vulnérables à cette problématique.
* Pour ESPACE, l’analyse est le point de départ; plus la compréhension du problème de la violence commise envers les enfants est précise, plus les mesures préventives sont efficaces.
* Les activités d'ESPACE sont basées sur son analyse féministe et communautaire.
* Dans ses ateliers, ESPACE informe les participantes et les participants des diverses ressources de la communauté.
* Lors de rencontres individuelles de soutien auprès d’enfants et d’adultes, ESPACE réfère régulièrement à des ressources pouvant répondre aux besoins des personnes.
* Pour contrer la violence faite aux enfants, les actions d'ESPACE s’inscrivent dans un continuum prévention / dépistage / suivi socio-judiciaire et s’articulent avec les actions des autres partenaires du milieu communautaire et du réseau public, dans le respect de l’autonomie et des missions de chacune des parties.
1. **L’organisme a un conseil d’administration indépendant du réseau public**
* La collective d'ESPACE, comme le prévoient ses règlements généraux, est indépendante du réseau public et des autres bailleurs de fonds.
* Toutes les membres de la collective d'ESPACE sont indépendantes et ne représentent personne d'autre qu'elle-même en tant que citoyenne militante et administratrice de l'organisme.

**Éléments supplémentaires :**

* L’adhésion des membres est libre et sans avantages pécuniaires et les modalités pour devenir membre sont claires, transparentes et non-discriminatoires.
* Personne n'a l'obligation d'être membre de l'organisme pour y faire appel, recevoir les services et participer aux ateliers.
* Les milieux (écoles, CPE, garderies et autres) qui font appel à ESPACE le font par choix, sur une base volontaire.